

La FEMA prolonge la date limite pour demander l'assistance d'Hélène

Release Date: Novembre 9, 2024

RALEIGH, Caroline du Nord – La date limite pour les habitants de Caroline du Nord de 39 comtés pour demander l'Assistance Individuelle de la FEMA après la tempête tropicale Hélène a été prolongée jusqu'au 7 janvier 2025.

Les propriétaires et les locataires des comtés suivants peuvent être éligibles à l'aide financière de la FEMA pour les besoins graves, les déplacements, les réparations de base du domicile, les pertes de biens personnels et autres dépenses non assurées ou sous-assurées causées par une catastrophe : les comtés d'Alexander, Alleghany, Ashe, Avery, Buncombe, Burke, Cabarrus, Caldwell, Catawba, Cherokee, Clay, Cleveland, Forsyth, Gaston, Graham, Haywood, Henderson, Iredell, Jackson, Lee, Lincoln, Macon, Madison, McDowell, Mecklenburg, Mitchell, Nash, Polk, Rowan, Rutherford, Stanly, Surry, Swain, Transylvania, Union, Watauga, Wilkes, Yadkin et Yancey, ainsi que la Bande Orientale des Indiens Cherokee de Caroline du Nord, ayant subi des pertes dues à la tempête tropicale Hélène.

Les survivants de catastrophes qui n'ont pas encore fait de demande d'aide de la FEMA doivent faire leur demande en ligne sur DisasterAssistance.gov, ce qui est le moyen le plus rapide de faire une demande. Les survivants peuvent également faire une demande en utilisant [l'application FEMA](#) sur les appareils mobiles ou appeler l'assistance téléphonique de la FEMA au numéro gratuit **800-621-3362**. L'assistance téléphonique est ouverte tous les jours et l'aide est disponible dans la plupart des langues. Ceux qui utilisent un service de relais, un téléphone sous-titré ou un autre service doivent donner au représentant de la FEMA leur numéro pour ce service. Pour visionner une vidéo accessible sur la procédure de demande, visitez [Trois façons de demander l'aide de la FEMA en cas de catastrophe - YouTube](#).



FEMA

Page 1 of 1